

**COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU
(Maine-et-Loire)**
Conseil Municipal du 30 juin 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 30 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune « d'Orée-d'Anjou » s'est réuni salle Laurentéa à Saint-Laurent-des-Autels sous la présidence de Madame Aline BRAY, Maire.

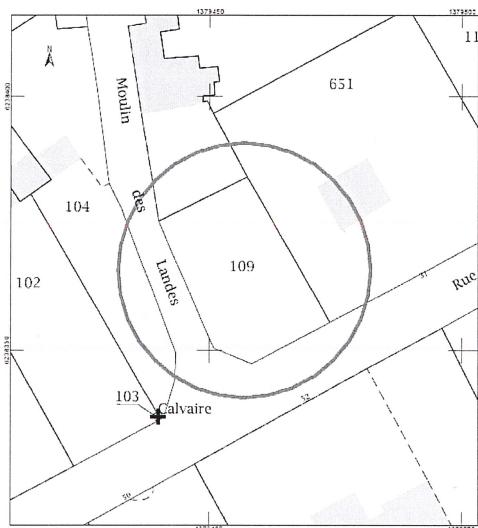
Date de la CONVOCATION ►	24 juin 2020
DELIBERATION n°2020_06_30_2_6	Accusé de réception en préfecture 049-200056158-20200701-2020_06_30_2_6- DE Date de télétransmission : 07/07/2020 Date de réception préfecture : 07/07/2020
Nombre de Conseillers en exercice	53
Présents	45 (liste sur délibération n°DCM_2020_06_30_1_1)
Absents avec pouvoir	7 (liste sur délibération n°DCM_2020_06_30_1_1)
Absents sans pouvoir	1
Secrétaire de séance	Aurélie MORANTIN

2.6 – Déclassement avant cession de la parcelle AB0109 à LANDEMONT

Rapporteur : Ludovic SECHE

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2141-1 et suivants,
Vu le code de la voirie routière et notamment les articles L141-3 et L141-4,

Dans le cadre du projet de cession de la parcelle cadastrée AB0109 située rue d'Anjou à Landemont d'une surface de 685 m² à Monsieur Antoine BIDET dans la perspective de la création d'une pizzeria,
Ce projet de vente affectant un espace vert aménagé il convient de procéder à une désaffection et à un déclassement après une enquête publique.



Madame Claudine BIDET ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de déclassement de la parcelle AB0109 (Landemont) dans le cadre du projet de cession décrit ci-dessus,
- APPROUVE le lancement d'une enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public de ladite parcelle. L'organisation et les détails de la procédure d'enquête feront l'objet d'un arrêté municipal.

Fait et délibéré le 30 juin 2020.

Pour copie conforme

A Orée-d'Anjou, le 1^{er} juillet 2020

Le Maire

Aline BRAY

